

DEPARTEMENT DU CALVADOS  
**COMMUNE DE FONTAINE-ETOUPEFOUR**  
 PLAN LOCAL D'URBANISME

ETUDES  
 DOCUMENT GRAPHIQUE  
 PLAN DE ZONAGE AU 1/5000 - PIECE E1

Document de travail - 8 septembre 2020



Réalisation :  
 NEAPOLIS Cabinet d'Urbanisme  
 3 Allée du Green  
 14520 PORT EN BESSIN - HUPPAIN  
 neapolis@orange.fr



**LEGENDE**

- Limites de zones
- ▨ Emplacements réservés
- ▨ Secteurs couverts par une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Espaces Boisés Classés, à protéger ou à conserver au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Eléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique (article L.151-23) - (trame verte)
- Eléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique (article L.151-23) - (trame bleue : zones humides)
- Eléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (article L.151-19)
- Bâtiment susceptible de changer de destination, au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme

N° d'ER au plan de zonage	Largeur ou superficie	Objet	Bénéficiaire
1	1 356 m <sup>2</sup>	Cheminement doux	Commune
2	8 560 m <sup>2</sup> - Largeur 20 m	Création de voie	Commune
3	2,44 ha Largeur 20 m	Création de voie	Commune
4	1 453 m <sup>2</sup> Largeur 20 m	Création de voie	Commune
5	524 m <sup>2</sup> Largeur 10 m	Création d'une voie de desserte	Commune
6	184 m <sup>2</sup>	Cheminement doux	Commune

